

# Pignon sur rue, un carrefour cyclable

\* \* \*

*Existant depuis 2004 à Lyon, Pignon sur rue fédère plusieurs associations militant de diverses manières pour le développement du vélo comme mode de transport écologique, pratique et convivial. Active sur tous les plans, l'association propose entre autres choses un centre de documentation, un atelier, des sorties, des formations... Petit tour d'horizon des nombreuses activités de cette association aux pratiques vélorutionnaires.*

En ville, à la campagne, pour des déplacements courts ou de longues balades en famille, le vélo présente un grand nombre d'avantages qui ne sont plus à démontrer : il ne pollue pas, maintient en forme, prend peu de place et ne participe pas aux nuisances sonores ou aux embouteillages qui encombrent nos rues...

Malgré cela, les personnes qui le préfèrent à la voiture comme moyen de transport restent minoritaires, alors même que la nécessité de réduire nos émissions de gaz à effet de serre (auxquelles l'utilisation massive de la voiture individuelle participe abondamment) fait consensus. C'est pourquoi devant la réticence des politiques publiques à miser sur le vélo, ce sont souvent des associations qui ont pris les devants.

A Lyon, il y en avait à l'origine quatre, qui agissaient chacune à leur manière pour le développement du vélo dans nos modes de vies :

**Le recycleur** proposait, dans un petit garage de la rue Burdeau, une aide bénévole pour l'entretien et à la réparation de son vélo.

**Ville à Vélo** et **Lyon Vélo** agissaient pour leur part de façon militante auprès des politiques pour l'adoption de mesures favorisant les cyclistes (aménagement urbains notamment).

Enfin, l'association **Vélos et chemins de traverse**, militait pour le développement d'itinéraires de petite ou grande distance pour les déplacements non motorisés, et disposait d'un petit fonds documentaire (notamment des ouvrages techniques et une cartothèque).

C'est en 2004 que ces quatre associations se fédèrent au sein de **l'association Pignon sur rue** (à l'exception de **Lyon Vélo**), qui devient alors la « maison du vélo et des modes doux » de Lyon. La fédération est soutenue dès le début par la communauté urbaine du Grand Lyon, avec qui elle signe une convention renouvelable tous les trois ans. Elle s'installe dans un local mis à disposition par la communauté urbaine, dans les pentes de la Croix-Rousse (à quelques centaines de mètres des locaux de Silence). Ce local lui sera prêté pendant trois ans, avant de devenir payant, dépense qui sera compensée par l'obtention de subventions de fonctionnement.

L'objectif, pour les acteurs du projet, est alors de mutualiser les moyens des différentes associations existantes, d'augmenter leur visibilité, et de pouvoir mettre en place un accueil du public intéressé.

### **Un centre de documentation sur les modes doux**

Au local de **Pignon sur rue**, on trouve tout d'abord un centre de documentation rassemblant un grand nombre de documents en rapport avec le vélo, et plus largement, avec les modes de déplacement doux.

*« Ce fonds a repris la documentation rassemblée à l'époque par l'association **Vélos et chemins de traverse**, et l'a complété très largement, raconte Catherine, responsable du centre. Ainsi, on y trouve aujourd'hui de la documentation technique sur le matériel et les aménagements routiers, les questions de géopolitique liées au pétrole, des cartes, des itinéraires pour les ballades en ville ou à la campagne, des revues sur ou autour du thème du vélo (dont Opinions sur rue, le journal de l'association), des récits de cyclotourisme... Il y a même un petit rayon sur la décroissance ! »*

Pour accompagner le visiteur dans ses recherches, Catherine est disponible aux horaires d'ouvertures.

Le centre de documentation de **Pignon sur rue** a reçu en novembre 2008 un « trophée du vélo », résultat d'un concours organisé par le comité de promotion du vélo et parrainé par le ministère de l'Écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

### **Un local pour apprendre à réparer son vélo dans la convivialité**

La plus grande partie du local de **Pignon sur rue** est occupée par **le Recycleur**, qui a pu, grâce à la constitution de la fédération en 2004, quitter l'ancien local qu'il occupait depuis 1999, devenu trop petit en raison du bon fonctionnement de l'association, et qui débordait alors littéralement de vélos en réparation.

Le fonctionnement de l'association est simple : au local, tous les outils nécessaires à l'entretien ou à la réparation des vélos sont disponibles, y compris des pièces détachées neuves ou d'occasion.

*« Avec l'aide de l'un des trois salariés de l'association ou des nombreux bénévoles souvent présents, les adhérents peuvent venir apprendre à prendre soin de leur deux roues aussi souvent et aussi longtemps qu'ils le désirent, l'objectif étant pour le recycleur d'aider ceux-ci à devenir 'vélonomes' », explique Stéphane, ancien salarié de l'association et actuellement bénévole et membre du conseil d'administration.*

Et le principe fonctionne plutôt bien : à son installation à **Pignon sur rue**, **le Recycleur** avait 500 adhérents, il en est aujourd'hui à 1300, et une liste d'attente s'est constituée car l'association ne dispose plus d'assez de moyens ni de place pour accueillir plus de monde.

Avec le temps, **le Recycleur** a pu se diversifier : en plus des activités classiques de l'atelier, il a établi des partenariats avec des écoles, des structures accueillant des enfants sourds ou en difficulté, et l'on peut également y faire marquer son vélo. Cette pratique s'est développée en partenariat avec la ville de Lyon pour lutter contre le vol de vélos.

## **Militer pour favoriser l'insertion du vélo dans la ville**

Parallèlement, **Pignon sur rue**, via l'association **Ville à Vélo**, continue de faire des démarches pour inciter les politiques à prendre des mesures pour développer le cyclisme urbain. En effet, bien que la ville de Lyon fût la première en France à adopter un système de vélos en libre location (les Vélo'v, version Lyonnaise du Vélib parisien), de nombreux aménagements restent à faire pour permettre aux cyclistes de se déplacer facilement, et sereinement.

L'un de ces combats est celui pour la généralisation des doubles sens cyclables dans les zones 30. Très présent dans les pays du nord, ce dispositif consiste à autoriser les vélos à circuler à double sens dans des rues à sens unique pour les voitures, et ce dans les zones limitées à trente kilomètres heures. Il s'agit d'un système très sécurisant pour les cyclistes et les piétons, et qui doit, selon un décret du 30 juin 2008 modifiant le code de la route, être généralisé dans les zones 30. Cela est encore peu développé à Lyon, alors que des villes comme Paris, Strasbourg ou Dijon s'y sont déjà plus largement mises.

## **Des actions de formations et d'encouragement au vélo urbain**

Ayant constaté que de nombreuses personnes n'utilisaient pas le vélo en ville par peur ou par manque de savoir-faire, **Pignon sur rue** organise régulièrement des formations au vélo en ville. Ainsi, il est possible de se faire accompagner plusieurs fois par un membre de l'association sur un trajet défini (par exemple, domicile-travail), afin d'apprendre les règles et les dangers de la circulation à vélo, et de pouvoir, là encore, devenir « vélonaume ».

## **Promouvoir l'utilisation du vélo à l'école et dans les entreprises**

**Pignon sur rue** occupe également une fonction d'aide à la mise en place de ramassages scolaires à vélo, conduits par des parents volontaires, et organise des animations dans les classes sur le thème des déplacements, du vélo et de l'environnement.

De plus, une fois par an, l'association organise un « challenge vélo inter-entreprise ». Le principe est simple : le jour J, les salariés des entreprises inscrites sont invités à venir au travail en vélo. Les entreprises dont le taux le plus élevé de salariés joue le jeu reçoivent ensuite un prix. Cette action symbolique et incitative s'accompagne de tables rondes et d'événements visant à donner un aspect convivial au challenge.

## **Perspectives d'avenir**

**Pignon sur rue** rassemble donc un grand nombre d'activités autour des modes doux, et la liste ci-dessus n'est pas exhaustive. Autour de **Pignon sur rue**, on peut aussi trouver une bourse aux vélos bi-annuelle, des conférences, des débats, un forum du voyage à vélo, une fête du vélo... Ce ne sont pas la volonté et les idées qui manquent.

Cependant, la situation actuelle de l'association reste fragile. Malgré un fort potentiel et un intérêt toujours plus grand du public pour la maison du vélo et des modes doux, ce sont les moyens financiers qui font défaut.

En effet, les politiques publiques se sont peu à peu désengagées : les aides publiques sont passées d'un système de subventions au fonctionnement (aide pour l'ensemble de l'activité sur une période donnée) à un système de subventions au projet, ce qui oblige l'association à passer

énormément de temps sur des dossiers administratifs, en empêchant de mettre en place une action globale sur le long terme. De plus, cela la met en concurrence avec d'autres, notamment des associations promouvant le vélo électrique, perçu parfois comme plus attractif car innovant technologiquement, mais infiniment moins accessible au grand public de par son prix...

En outre, des « emplois environnement aidés » ont été supprimés par la communauté urbaine, obligeant l'association à restreindre son nombre de permanents, déjà insuffisant pour gérer ses activités qui sont, on l'a vu, nombreuses et diverses.

Par conséquent, ***Pignon sur rue*** essaie actuellement d'être reconnu d'utilité publique. Pour ce faire, l'association travaille actuellement à la création d'un portail Internet global à partir du centre de documentation, qui lui permettra d'avoir une portée nationale, et ainsi d'obtenir plus facilement des subventions. Affaire à suivre...

Benjamin Gauducheau

**Pignon sur rue**  
**10, rue Saint-Polycarpe**  
**69001 Lyon**  
**04 72 00 23 57**  
**[www.pignonsurrue.org](http://www.pignonsurrue.org)**

## Cet article est extrait de la revue mensuelle Silence



La revue S!lence est publiée depuis 1982. Elle se veut un lien entre toutes celles et ceux qui pensent qu'aujourd'hui il est possible de vivre autrement sans accepter ce que les médias et le pouvoir nous présentent comme une fatalité.

S!lence est gérée par une association indépendante de tout autre mouvement.

### Où trouver la revue S!lence ?

La revue S!lence n'est pas diffusée en kiosque, elle est diffusée uniquement par abonnement et dans un certain nombre de lieux en dépôt. Si vous connaissez un lieu de dépôt possible (magasins bio, librairies, lieux associatifs...), signalez-le-nous par téléphone ou courrier postal et nous ferons les démarches nécessaires.

Si vous n'avez jamais été abonné, vous pouvez bénéficier d'un abonnement découverte de 20 Euros pour les 6 premiers numéros.

Les anciens numéros peuvent être commandés pour 4 Euros l'exemplaire plus 2 Euros de port pour 1 numéro, 3 Euros de ports pour 2 numéros et 4 Euros de port pour 3 numéros et plus.

Vous pouvez recevoir un numéro découverte gratuit sur simple demande par courrier ou par téléphone.

### Revue Silence

9, rue Dumenge,  
69317 LYON Cedex 04  
04 78 39 55 33 (du lundi au jeudi, 10 à 12h, 14 à 17h)

[www.revuesilence.net](http://www.revuesilence.net)